

Collège Les Castors

Figeac, le 31 août 2021

La Principale
Aux Parents des élèves
du collège Les Castors

La Principale

Objet : Mise en œuvre de la vaccination des collégiens

n° 02-2021

Affaire suivie par :
Stephanie Bronquart

Référence : <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>

Madame, Monsieur,

L'Éducation Nationale, en conformité avec la lutte contre la Covid-19, a décidé de mettre en œuvre une **campagne massive de vaccination des collégiens et des lycéens**.

Pour le collège Les Castors de Bagnac s/ Célé, la campagne de vaccination aura lieu **sur le site du collège la matinée du mardi 21 septembre 2021** (horaires exacts non encore déterminés à ce jour).

Pour permettre à l'équipe mobile de vaccination de construire une organisation cohérente qui ne perturbera pas trop les cours, je vous demande, si vous le souhaitez, de remplir **l'autorisation parentale de consentement** jointe à ce courrier et de la rapporter au collège, par l'intermédiaire de votre enfant, **le 1^{er} jour de la rentrée au collège**.

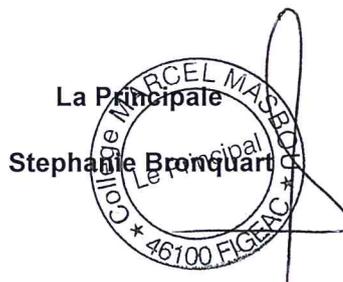
Dans le cas où vous avez déjà commencé le protocole de vaccination de votre enfant, il n'est pas nécessaire de remplir le document.

La direction du collège reste disponible pour répondre à vos interrogations.

Je souhaite à votre enfant une bonne rentrée scolaire.

Très cordialement,

La Principale
Stephanie Bronquart



Collège MARCEL MASBOU
Le Principal
* 46100 FIGEAC *